

AR Prefecture

063-200070712-20231102-DBC20231102\_06-DE  
Reçu le 07/11/2023  
Publié le 07/11/2023

N° DBC 20231102-06

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 NOVEMBRE 2023 à 13H**

**Date de la convocation :** 26 octobre 2023

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne** s'est réuni le 02 Novembre 2023 à 13 heures , 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Daniel BALISONI, Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Claude GOUILLON-CHENOT, Ludovic COMBE, Georges LOPEZ.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Jany BROUSSE à Sylvie CHAUNY  
Didier ROMEUF à Christophe DOS SANTOS

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ : CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS DE LA  
RÉGION « SOUTIEN AUX FORUMS ORIENTATION, FORMATION, EMPLOI »**

*Rapporteur : Sophie DELAIGUE, Vice-Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** l'instruction du gouvernement NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015, relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, issue de la loi NOTRe ;  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;  
**Vu** l'appel à projets « soutien aux forums orientation, formation, emploi 2023-2024 » porté par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.  
**Considérant** que la valorisation et la structuration de la filière alimentaire sont des enjeux prioritaires du projet de territoire et du Projet Alimentaire

## AR Prefecture

063-200070712-20231102-DBC20231102\_06-DE  
Reçu le 07/11/2023  
Publié le 07/11/2023

Territorial (PAT) porté, depuis 2017, par le Parc Naturel Régional Livradois Forez et Le Grand Clermont.

**Considérant** les fragilités de cette filière sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, à savoir :

- l'âge avancé des professionnels,
- le déficit d'image auprès des jeunes,
- les difficultés de recrutement,
- le déclin de ces métiers, en particulier dans le centre-ville de Thiers,
- la conjoncture actuelle.

Dans ce cadre et au titre de ses compétences, la Communauté de communes accompagne les professionnels de la filière alimentaire en intervenant sur les champs de la création/reprise d'entreprise, la transmission ou bien encore en octroyant une aide financière à la rénovation des magasins.

Aujourd'hui, la Communauté de communes souhaite soutenir plus activement cette filière en organisant un forum des métiers alimentaires et de la restauration à destination des scolaires, des demandeurs d'emploi et des publics en reconversion professionnelle. Pour mener à bien ce projet, l'intercommunalité sera accompagnée par les Chambres consulaires, l'Institut des Métiers, les fédérations professionnelles, l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (OPCO EP), les partenaires de l'emploi et les établissements scolaires.

La première édition, envisagée au printemps 2024, s'attachera à répondre à plusieurs objectifs :

- découvrir et valoriser l'ensemble des métiers,
- découvrir les établissements et les parcours de formation,
- aider les professionnels dans les problématiques de recrutement et de reprise des entreprises.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a confié, depuis 2019, le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle à l'association Auvergne Rhône-Alpes Orientation. À ce titre, elle propose un appel à projets permettant d'attribuer une aide financière à des structures souhaitant organiser un forum de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

Le plan de financement prévisionnel du forum est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes		
Achat de marchandises	2 000 €	Auvergne-Rhône-Alpes Orientation	10 000 €	50 %
Communication/ signalétique	8 000 €	CCTDM	8 000 €	40 %
		Sponsors/autres	2 000 €	10 %
Animation	1 000 €			
Logistique /location de matériels / aménagement des stands	6 000 €			
Frais de réception	1 500 €			



**AR Prefecture**

063-200070712-20231102-DBC20231102\_06-DE  
Reçu le 07/11/2023  
Publié le 07/11/2023